French

Bulletin scolaire

Les immunisations des élèves de 9e année commencent bientôt à l'école

Grade 9 immunizations are starting soon at school

La santé publique enverra à la maison une trousse de consentement à l'immunisation pour les élèves de 9e année.

Lorsque les élèves sont en 9e année, nous examinons leur dossier d'immunisation et leur offrons tous les vaccins systématiques dont ils ont besoin en fonction de leur âge.

Sur réception de la trousse de consentement, veuillez faire tout ce qui suit :

- ✓ Examinez la trousse de consentement, ce qui comprend les immunisations antérieures.
- ✓ Vérifiez que votre dossier des antécédents d'immunisations est complet.
  Si ce n'est pas le cas, vous pouvez présenter le dossier de l'une des façons suivantes :
  - En l'incluant avec le formulaire de consentement signé.
  - En nous l'envoyant en ligne à FraserHealth.ca/immunizationform.
- ✓ Discutez avec votre parent ou tuteur de l'importance des vaccins.
- ✓ Remplissez et signez le formulaire de consentement.
  Veuillez noter que le consentement est valide pendant deux ans, à moins que vous ne l'annuliez.
- ✓ Retournez le formulaire de consentement signé et le dossier d'immunisation mis à jour au besoin, à l'école scellés dans l'enveloppe fournie.

Votre parent ou tuteur peut consentir pour vous ou vous pouvez consentir pour vous-même. Lorsque vous consentez pour vous-même, cela s'appelle un consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit.

The Infants Act, consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation
healthlinkbc.ca/healthlinkbc-files/infants-act-mature-minor-consent-and-immunization

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Les personnes âgées de moins de 19 ans qui sont en mesure de comprendre les avantages, les effets secondaires bénins courants, les raisons médicales de ne pas recevoir de vaccins et les rares effets secondaires graves des vaccins et le risque de ne pas se faire vacciner peuvent légalement consentir aux vaccins par elles-mêmes ou les refuser. Cela signifie que vous pouvez décider de recevoir ou non un vaccin. Nous vous encourageons à passer en revue les renseignements contenus dans cette trousse et à en discuter avec votre parent ou tuteur. De plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit se trouvent dans la fiche no 119 de HealthLinkBC intitulée *Infants Act, Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation*.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique local ou consulter notre site Web à FraserHealth.ca/immunize.

Bureaux de santé publique					
Abbotsford 604-864-3400	**Agassiz** 604-793-7160	**Burnaby** 604-918-7605	**Chilliwack** 604-702-4900	**Cloverdale** 604-575-5100	**Guildford** 604-587-4750
Hope 604-860-7630	**Langley** 604-539-2900	**Maple Ridge** 604-476-7000	**Mission** 604-814-5500	**New Westminster** 604-777-6740	**TriCities (Port Moody)** 604-949-7200
Newton 604-592-2000	**North Delta** 604-507-5400	**North Surrey** 604-587-7900	**South Delta** 604-952-3550	**White Rock** 604-542-4000	